Communiqué sur la fréquence de collecte des déchets

Face aux récentes interrogations des usagers concernant les fréquences de ramassage des déchets, la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile (CCPSO) souhaite rappeler les modalités de son organisation de collecte en porte-à-porte, mise en place depuis le 30 juin 2025 au bénéfice du tri et de la transition écologique.
Engagé depuis 2015 dans des politiques actives de réduction des déchets (tarification incitative, valorisation des biodéchets, prévention), le territoire affiche des résultats probants.
En 10 ans, la production d'ordures ménagères résiduelles a diminué de 40 %, chutant de 4 248 tonnes en 2014 à 2 546 tonnes en 2025.
La CCPSO et son délégataire VEOLIA réaffirment leur engagement pour accompagner les habitants au quotidien dans cette démarche écoresponsable.
Consultez le communiqué en cliquant ici